



Covoiturage courte distance : une offre supplémentaire au service de la multimodalité

Lundi 4 décembre 2017 - 9h15 / 16h30

PROGRAMME DETAILLE

Dans les territoires où la densité est souvent trop faible pour mettre en place une offre de transports collectifs performante, le covoiturage apparaît comme une alternative efficace à l'autosolisme et une importante source d'économie pour les ménages.

En pleine croissance au niveau mondial, de nombreuses solutions innovantes sont proposées aux collectivités sur le marché. Contrairement au covoiturage longue distance, le développement du covoiturage courte distance se heurte à la difficulté de convaincre les conducteurs pour les petits déplacements.

Cette Journée d'information pour ambition d'informer les acteurs locaux de la mobilité des enjeux et des pratiques, face au foisonnement d'initiatives, tant publiques que privées.

Animation de la journée :

Sandra BICHET et Anne BELLAMY, Responsables Pôle Autorités Organisatrices d'AGIR

9h15 Accueil des participants

9h30 Introduction

10h00 Présentation du guide ADEME

ADEME - Service transports et mobilité (sous réserve de disponibilité)

L'ADEME a élaboré un guide en 2016 qui se veut une base de référence pour les collectivités territoriales et les entreprises souhaitant développer la pratique du covoiturage sur leur territoire ou entre salariés.

Objectifs : comprendre les « usages » du covoiturage, les coûts, les leviers d'une politique de développement de ce nouveau mode de déplacement.

10h45 Présentation des études du CEREMA sur le covoiturage : utilisation en tant que ligne de transport collectif et compréhension des freins à son utilisation

Jean Robert, véhicules partagés et nouveaux services, Cerema Territoires et Ville

Quels sont les retours de l'enquête sur la base d'expérimentations locales (Avignon, Auxerre, Beauvais, Grenoble etc.) ? Que nous apprend-elle sur l'utilisation du covoiturage en tant que complément des lignes de transport en commun ? Quels sont les freins au covoiturage ?

11h30 Présentation du service de covoiturage Covoit'Oùra à l'échelle de la région Auvergne – Rhône-Alpes

Covoit'OùRA! est le nouveau portail régional qui centralise l'ensemble des propositions et des demandes de tous les portails existants de covoiturages des collectivités locales, en Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Covoiturage courte distance : une offre supplémentaire au service de la multimodalité

12h30 Déjeuner libre

14H00 **Retour d'expérience du dispositif de covoiturage dans l'agglomération toulousaine**

Marie-Régine BARRAU, Responsable Maison de la Mobilité de Labège. Direction planification et Eco-Mobilités, Tisséo-Collectivités

Le syndicat Mixte de l'Agglomération Toulousaine, Tisséo-Collectivités, gère depuis 2010 une plateforme de covoiturage inter-entreprise dédiée aux déplacements domicile-travail. Depuis 2014, il développe des points de rendez-vous pour favoriser la pratique du covoiturage.

14h45 **Stratégie d'insertion du covoiturage dans l'offre de mobilité en Île-de-France**

Vincent SZALENIEC, Politiques de services - Direction Intermodalité, Services et Marketing - Île-de-France Mobilités

Présentation du bilan de l'opération "Automne du covoiturage" en septembre 2017, lancée avec une quinzaine d'opérateurs de covoiturage sélectionnés (Karos, Rézopouce, blablines, etc.) et présentation des modalités d'insertion du covoiturage dans le moteur de recherche d'itinéraires de la plateforme des mobilités Vianavigo.

15H30 **Dispositif de covoiturage dans le département de l'Essonne**

Gilles Besnard, Chef de Projets au Service Stratégie, Mobilités Essonniennes et Grand Paris - Direction des transports et de la mobilité - Conseil départemental de l'Essonne

Le covoiturage dans l'Essonne est une préoccupation de longue date, avec la création d'un site dédié dès 2008, le développement d'aires de covoitages et de l'auto-stop organisé. Depuis juin dernier, c'est désormais le covoiturage dynamique, via des applications sur smartphone, qui est à l'honneur pour favoriser les trajets complémentaires avec les transports en commun. L'Essonne nous dressera un bilan détaillé de son printemps du covoiturage conduit en 2017 avec Karos.

16h30 **Fin de la journée**

Et si vous souhaitez poursuivre les débats :

Formation le 5 décembre « Favoriser le partage de la voiture »,

dans les locaux AGIR : Villa de Lourcine – 75014 PARIS